

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingtième jour de février 2006 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

06-02-033

Soumissions pour la fourniture d'une chargeuse/rétrocaveuse 2006

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture d'une chargeuse/rétrocaveuse 2006 au plus bas soumissionnaire conforme soit les Équipements G. Comeau Inc. pour son option sans échange au coût de 120 480.75 \$ incluant taxes;

QUE le financement de la dépense se fasse de la façon suivante :

- à même les activités financières dont en partie par les produits de la vente de la chargeuse/rétrocaveuse 1997 usagée et propriété de la Ville;
- la balance, soit un montant de 89 200 \$ par le fonds de roulement remboursable en versements annuels égaux sur une période de quatre ans;

QUE le Directeur des Travaux publics soit autorisé à faire effectuer sur le nouvel équipement l'immatriculation, le lettrage, le transfert des instruments de communication et tout autre travail requis pour le mettre en fonction.

ADOPTÉE

06-02-034

Vente de la chargeuse/rétrocaveuse usagée

ATTENDU le rapport d'ouverture des offres déposé par le greffier;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de vendre à Ferme Plany Inc. la chargeuse/rétrocaveuse 1997 usagée pour le plus haut montant offert conforme de 23 880 \$, avant les taxes applicables le tout tel que vu et sans aucune garantie.

ADOPTÉE

06-02-035

Levée de la séance spéciale

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière